



La tempête à l'Isle Saint-Georges

Bien qu'annoncée par Météo-France, la tempête hivernale du 24 janvier dernier a surpris lilaises et lilais par son intensité. L'Isle Saint-Georges, balayée par la pluie, ne fut pas épargnée par les rafales de vent : plusieurs toitures eurent à souffrir de la disparition de quelques tuiles, branchages plus ou moins importants encombrèrent rapidement nos routes, la signalisation routière fut aussi mise à mal... et dans les quartiers de Boutric et du Rabey on redécouvrit les plaisirs des jeux de société à la lumière des bougies !



Au cimetière, un disjoncteur en bien mauvais état

La solidarité se mit vite en place, le village ne bruissait que des « Je peux te prêter un groupe », « Viens donc prendre une douche à la maison », « J'ai de la place dans mon congélateur » ! Voilà qui est réconfortant en ces temps où l'on a parfois l'impression que le chacun pour soi est devenu la règle, et que les solutions ne sont qu'individuelles !

Malgré tous ces désagréments, l'Isle Saint-Georges souffrit beaucoup moins que de nombreuses communes voisines... Le mardi 27, la fée électricité revenue, les barbes de trois jours avaient disparu !



Une signalisation routière qui va devoir être redressée !



Le repas des aînés



Notre doyenne

Dimanche 18 janvier, à la salle des Gravettes, s'est déroulé le traditionnel repas des aînés offert par la Mairie. Monsieur le Maire, après avoir présenté les vœux du Conseil Municipal, souligna le bon travail réalisé par le CCAS. Il nous donna des nouvelles rassurantes de notre doyen Olivier Coussillan dont chacun regrettait l'absence et félicita notre doyenne Lili Mauricé qui promit d'abandonner ses béquilles pour le repas 2010 ! Amitié partagée et chaleur humaine contribuèrent à la réussite de cette manifestation.

Compte-rendu et diaporama de cette journée sur <http://www.lilais.fr/>

Informations Municipales

✓ **Passeports et cartes d'identité**

Pensez-y avant l'affluence précédant les vacances d'été !

Voici les nouveaux tarifs du passeport (Délai nécessaire : 4 à 5 semaines)

88 € pour les majeurs - Durée de validité : 10 ans

44 € pour les mineurs de 15 ans et plus - Durée de validité : 5 ans

19 € pour les moins de 15 ans - Durée de validité : 5 ans

La Carte Nationale d'Identité (CNI), d'une durée de validité de 10 ans, est gratuite sauf pour les renouvellements dans le cas de perte ou de vol (25 €). (Délai nécessaire 3 à 4 semaines)

En savoir plus <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N21.xhtml>

Conditions d'admission des passagers voyageant en union européenne et sur l'espace Schengen

La carte nationale d'identité en cours de validité est nécessaire

Conditions d'admission des passagers sans passeport à destination des pays du Maghreb.

Etre en possession d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'un document prouvant une réservation d'hôtel spécifiant les dates d'arrivée et de départ.

Dans le cas où le passager ne remplit pas ces deux conditions, il doit obligatoirement être en possession d'un passport valide.

Conditions d'admission des passagers à destination des Etats-Unis

- 1- Passeport ancien modèle non valable (lecture verticale).
- 2- Passeport individuel à lecture optique (lecture horizontale, 2 lignes de codes sous la photo)
 - valable si émis au plus tard le 25 octobre 2005
 - non valable si émis à partir du 26 octobre 2005, ou bien, valable avec un visas.
- 3- Passeport biométrique, valable

✓ **Copies certifiées conformes : c'est fini... Mais pas tout à fait !**

La certification conforme de copies de documents est supprimée. Une simple photocopie du document requis suffit et les administrations ne sont plus tenues d'exiger la certification conforme. A une exception près : la certification de documents destinés aux administrations étrangères reste possible. L'Etat français ne peut imposer cette interdiction aux citoyens dans leurs démarches à l'étranger : les Français seraient alors dans l'incapacité de faire valoir leurs droits hors du territoire.

En savoir plus <http://www.service-public.fr/accueil/certification.html>

✓ **CLSH Saint-Médard d'Eyrans**

Isle Saint-Georges a signé une convention avec St-Médard d'Eyrans en juin 2007 afin de permettre aux petits Lilais de bénéficier des mêmes tarifs que les petits St Médardais.

Les tarifs sont calculés selon le taux d'effort de la CAF et varient entre 4 € et 11 € pour primaire et maternelle. Pour les ados le tarif est fixe, il est de 8 €.

En savoir plus <http://www.saint-medard-deyrans.fr/index.php/content/view/146/222/>

✓ **Information de « La Poste »**



Les facteurs sont amenés à distribuer le courrier sur des chemins privés alors que, conformément aux conditions de vente de La Poste du 29/10/2007, toutes les boîtes aux lettres doivent être installées à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie publique.

Dans les prochains jours, les habitants de la commune concernés par ce problème seront contactés par La Poste et invités à installer leur boîte aux lettres en bordure de voie publique.

✓ Déchets d'activités de soins à risques infectieux



Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI), tels que les seringues utilisées par des malades en auto-traitement, sont souvent éliminés avec les ordures ménagères. Aujourd'hui la Communauté de Communes met en place une filière traitement de

ces déchets spéciaux, qui ne doivent plus finir dans nos poubelles pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

Désormais les personnes en automédication pourront gratuitement retirer chez leurs pharmaciens des boîtes puis ils auront la possibilité de les déposer dans une borne sécurisée à la Maison départementale de la Santé, 15 cours de Gambetta à Léognan (Borne accessible 7j/7, 24h/24).

<http://www.cc-montesquieu.fr/v2/images/stories/telechargements/dasri.pdf>

✓ Pôle emploi

L'Assédic et l'ANPE fusionnent et deviennent « Pôle emploi »

Accueil téléphonique simplifié : le **3949** est le numéro unique pour toute information sur l'indemnisation et la recherche d'emploi.

En savoir plus www.pole-emploi.fr

✓ Assurance maladie



Découvrez le nouveau service « votre compte ameli » pour consulter en temps réel le détail de vos remboursements, le paiement de vos indemnités journalières et contacter votre caisse d'Assurance Maladie en ligne.

http://www.ameli.fr/assures/vos-services-en-ligne_gironde.php

✓ Elections européennes

Elles auront lieu le dimanche 7 juin.

✓ La bibliothèque

Venez un lundi de 17 à 18h30 ou un mercredi de 17 à 19h découvrir les richesses de la bibliothèque d'Isle Saint-Georges (environ 2300 ouvrages)! Amenez vos enfants ! La lecture est une source d'enrichissement incomparable !

Nous vous rappelons que l'accès à la bibliothèque d'Isle Saint-Georges est entièrement gratuit !

Information : la bibliothèque accueille en ce moment deux « kamishibai » (théâtre japonais) à la demande de l'école.

La vie Associative

✓ La MJC – dates à retenir

28 mars – Spectacle de théâtre proposé par les enfants de l'atelier théâtre de la MJC accompagnés par les enfants de ST MICHEL DE RIEUFRET.

04/04 – Animation théâtrale pour enfants sur le thème de pâques proposée par une troupe d'adultes.

13/04 – Chasse à l'œuf ouverte à tous les enfants de l'Isle St Georges.

LOTOS

L'ARS : Samedi 7 mars à 21 h

L'ASTA : Dimanche 22 mars

La MJC : Dimanche 26 avril

✓ Le Comité des Fêtes

17/18/19/20 avril – Fêtes de la St Georges. Repas à thème

✓ Le CLAS



Ce samedi 7 février, les sportifs lilais couraient sur nos routes. Après la tempête, il faut éviter les sous-bois !
Et voici les prochains rendez-vous !



Athlétisme

Quilles/ ergomètre/Développé Couché...

Portets

Isle Saint-Georges

dimanche 8 mars (matin)

dimanche 5 avril (matin)

Conseil Municipal du 22 janvier 2009

RENOUVELLEMENT du CONTRAT d'ENTRETIEN d'ECLAIRAGE PUBLIC : Délib 01/2009 (unanimité)

Mr GARCIA, 1^{er} Adjoint au Maire, présente la proposition de renouvellement de contrat avec le SDEEG pour une durée de trois ans. Le coût de cette prestation serait de 1577,88 € pour 2009.

AUTORISATION de DEPENSES d'INVESTISSEMENT avant VOTE du BUDGET 2009: 02/2009 (unanimité)

Conformément aux textes applicables, autorisation est donnée à Mr le Maire d'engager et mandater des dépenses d'investissement 2009 pour un montant maximal de 39 753,33€.

RESERVE PARLEMENTAIRE d'Alain ROUSSET : Délib 03/2009 (unanimité)

Sur proposition de notre député, 10 000€ ont été inscrits au budget 2009 du ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales afin de financer les travaux d'aménagement de la place dans le cadre de l'Aménagement du Bourg .Il convient donc de modifier le plan de financement initial et de permettre Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette subvention et la réalisation de ces travaux.

SOUTIEN à la MOTION « Je soutiens mon département et je le dis » Délib 04/2009 (unanimité). Devant l'imminence

des conclusions de la commission Ballardur, Philippe Madrelle lance un appel à tous les girondins pour défendre le Département. « Vous êtes très attaché à notre Collectivité Départementale, je le sais, et je veux vous en remercier une nouvelle fois. Mais aujourd'hui le temps presse ; l'heure est grave et l'immobilisme ne peut être de mise, sous peine d'être interprété comme l'acceptation d'un projet inique. Les 102 Présidents de Conseil Généraux de droite comme de gauche ont exprimé avec force, le 17 décembre 2008, leur rejet du projet qui vise à supprimer les Départements, de même que le principe de fusion entre les Régions et les Départements qui provoquerait la destruction des politiques déterminantes pour le quotidien et l'équilibre de nos territoires. Fin février, la commission Ballardur rendra ses conclusions et le Président de la République les transmettra au Parlement avant l'été afin que suive une rafale de projets de lois dont nous devinons bien la teneur ! Que vous soyez élus ou citoyens girondins, je vous demande donc de bien vouloir vous mobiliser et nous apporter votre soutien en remplissant notre pétition en ligne, réaffirmant ainsi votre attachement à l'Institution Départementale, force de proximité et principal partenaire des communes, et ce avant le 7 février 2009. »

Compte-rendu complet sur
<http://www.islesaintgeorges.com>